

Chemin du Château Vieux à Lasseube-Propre



Randonnée n°16618093

Une randonnée proposée par Dill

Une boucle très agréable par la charmante campagne vallonnée avec de beaux points de vue.

Durée :	2h15	Difficulté :	Facile
Distance :	6.45km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	129m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	130m		
Point haut :	239m	Commune :	Lasseube-Propre (32550)
Point bas :	157m		

Description

Départ sur le parking de la mairie.

(D/A) Sur la route principale, se diriger vers l'Est et prendre la deuxième voie goudronnée sur votre droite. À la fin du bitume, continuer tout droit sur le sentier en montée. Rester sur ce sentier, passer devant une croix en bois et atteindre une croisée de chemins.

(1) Tourner à droite et poursuivre sur cette voie jusqu'au croisement avec un chemin bitumé (Chemin de Dunkerque).

(2) Prendre en face le chemin le plus à gauche.

Une variante par les crêtes s'offre à vous en prenant le chemin de terre qui part à droite.

Continuer jusqu'au croisement avec un chemin goudronné, tourner à droite et aller jusqu'au lieu-dit Peyris.

(3) Tourner à droite pour prendre le chemin de terre qui passe entre les maisons et au premier croisement, bifurquer à droite.

(4) Au second croisement des chemins de terre, virer à gauche pour arriver sur le chemin du Château Vieux. Tourner à droite, puis à gauche et aller jusqu'au croisement avec un chemin de terre sur la gauche.

(5) Obliquer à gauche et poursuivre jusqu'au chemin bitumé du Cedon. Tourner à droite et rester sur ce chemin pour arriver au croisement du lieu-dit la Marcadère.

(6) Tourner à droite et, dans le virage à angle droit, prendre le chemin rural en face. Continuer jusqu'au croisement d'un chemin bitumé. Prendre en face et poursuivre jusqu'au point de départ **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Parking Mairie**
N 43.575589° / E 0.595869° - alt. 232m - km 0
- 1 Croisée des chemins**
N 43.571024° / E 0.601483° - alt. 220m - km 0.82
- 2 Croisement Chemin de Dunkerque**
N 43.56839° / E 0.593781° - alt. 239m - km 1.72
- 3 Peyris**
N 43.569562° / E 0.584163° - alt. 206m - km 2.57
- 4 Croisée de chemins, à gauche**
N 43.573268° / E 0.585321° - alt. 232m - km 3.11
- 5 Patte d'oie, à gauche**
N 43.57685° / E 0.582938° - alt. 201m - km 3.63
- 6 La Marcadère, à droite**
N 43.585097° / E 0.585218° - alt. 160m - km 4.95
- D/A Parking Mairie**
N 43.575595° / E 0.595839° - alt. 232m - km 6.45

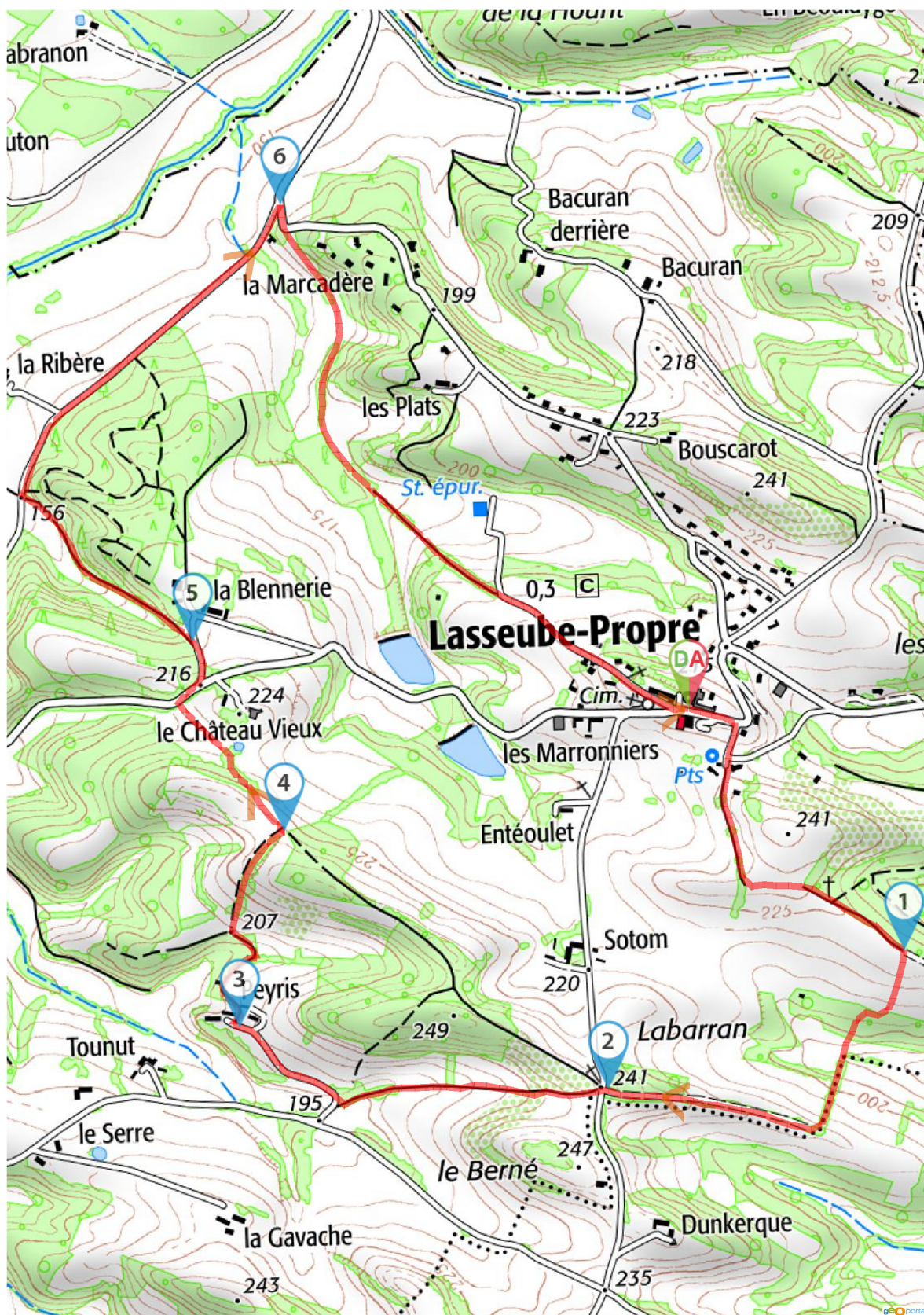
Informations pratiques

A proximité

- Vue sur le Château Vieux.
- Église de Lasseube-Propre.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-chemin-du-chateau-vieux-a-lasseube-prop/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

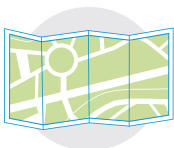
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



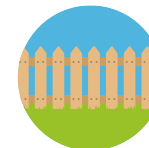
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



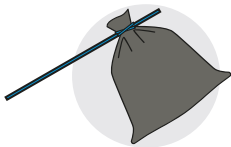
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.